

GÉRER LES SINISTRES IARD

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR052	8 jours - 52 h	Bases	Présentiel ou à distance	4728,00 €

LIEUX ET DATES :

Puteaux

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement des garanties des contrats et des conventions
- Appréhender le contenu d'un dossier sinistre et les étapes du règlement
- S'initier à la méthodologie de règlement des sinistres d'entreprise

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les apports méthodologiques sont traités en s'appuyant sur des cas concrets de recours et de règlements de sinistres.

Les participants réalisent au terme de la formation des cas pratiques de synthèse et QCM.

Formateur(s) :

Ce parcours de formation est animé par un ou des professionnels de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Les bases de l'assurance
 - 1. Introduction à l'assurance
 - 2. Opération d'assurance
 - 3. Droit du contrat d'assurance dommage
 - 4. Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat
- B. Fondamentaux sur les contrats d'assurance
 - 1. Les contrats MRP, Bris de machine RC, Auto et DO
 - 2. La gestion des sinistres
- C. Gestion des sinistres en assurances dommages
 - 1. Principes de mise en œuvre des garanties - Les obligations des parties
 - 2. L'expertise
 - 3. L'application de la garantie prévue au contrat
 - 4. L'évaluation de l'indemnité
 - 5. Le processus de paiement de l'indemnité
 - 6. Actions récursoires
- D. Processus de gestion des sinistres dans le cadre d'un contrat d'assurance de responsabilité civile
 - 1. Les obligations des parties
 - 2. L'application de la garantie prévue au contrat
 - 3. L'expertise
 - 4. L'évaluation de l'indemnité
 - 5. Le processus de paiement de l'indemnité
 - 6. Actions récursoires
- E. Fondamentaux en assurance construction
 - 1. Bases Techniques et Tous Risques Chantier
 - 2. Loi Spinetta - Fondamentaux de l'assurance Construction
 - 3. La Dommages Ouvrage
 - 4. Contrats d'assurance de responsabilité civile des constructeurs
 - 5. Les garanties avant réception
 - 6. Les garanties après réception
- F. Gestion des sinistres en assurance construction
 - 1. Gestion des sinistres
 - 2. La convention CRAC
 - 3. Jurisprudence
- G. Gestion des sinistres en assurance auto
 - 1. Présentation du contrat d'assurance auto
 - 2. Présentation générale de la loi Badinter
 - 3. Présentation générale de la gestion des sinistres autos
 - 4. Présentation générale de la convention IRSA
 - 5. Présentation de la convention IRCA
 - 6. Procédure VEI (Véhicule Economiquement Irréparable)
- H. Révisions générales
- I. Examen final

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
 - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
 - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.
- L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation
Gestionnaires de contrats

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

4728,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

